



Expertise médicale dans le cas d' une assurance invalidité

Par **nina_old**, le **10/06/2007** à **19:19**

comment contesté un expert médicale mandaté par l' assurance,voila mon mari souffre d'une dépress ion au départ il était en arret maladie , l'assurance que nous avons souscrit a fonctionné il a déjà rempli deux dossiers et vu, un expert de l'assurance, qui essaye de vous déstabilisé, maintenant la Secu l' a mis en invalidité cela ne fait meme pa 1 an qu' il est en arret, combien de fois l'assurance a le droit encore de le convoquer et comment peut-elle contesté cette invalidité? et nous qu' avons nous comme recours , vous en remerciant